## Villejuif signe son contrat local de santé



Mardi 27 novembre 2018, Franck le Bohellec, Maire de Villejuif, a signé le contrat local de santé de la Ville, en présence de Laurent Prévost, Préfet du Valde-Marne, et d'Aurélien Rousseau, directeur général de l'Agence Régionale de Santé.



Les enjeux de santé publique sont au cœur des priorités de Franck Le Bohellec, Maire de Villejuif, et de son équipe municipale. Les Centres Municipaux de Santé et les actions de prévention menées par les différents intervenants et acteurs de la Santé à Villejuif sont parmi les dispositifs proposés aux Villejuifois.

La Ville par la signature du Contrat Local de Santé (CLS), co-construit avec la Préfecture du Val-de-Marne et l'Agence Régionale de Santé, réitère son engagement dans la lutte et la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé.

Le CLS suit quatre axes stratégiques issus du diagnostic local de santé qui permet d'identifier les besoins de santé des Villejuifois et d'analyser les déterminants de santé d'un territoire donné (contexte socio-économique, environnement social, modes de vie et système de soins). Ces axes sont :

- Favoriser l'articulation de l'offre de soins sur Villejuif pour l'ensemble des habitants
- Informer et accompagner les Villejuifois sur les problématiques de santé mentale
- Favoriser et promouvoir la santé des populations vulnérables
- Agir pour développer un environnement urbain favorable à la santé

21 fiches actions découlent de ces quatre axes stratégiques. Ces dernières permettront de sensiblement accroître la qualité avec laquelle les Villejuifois seront accompagnés et informés dans leur parcours de santé et de mettre en œuvre également des solutions concrètes en faveur d'une offre de santé de proximité.

Dans ce sens, plusieurs projets en cours vont voir le jour : la création de la Maison de la Santé et du Handicap (inaugurée le 14 décembre prochain), la pérennisation du parcours sport-santé dans l'un des quartiers prioritaires en Politique de la Ville, l'installation groupée de médecins libéraux dans des lieux identifiés, la création d'une « Commission ville handicap » grâce à laquelle sera créée un forum de la Santé et du Handicap, la mise en place d'actions de prévention bucco-dentaire à destination de tous les enfants villejuifois des classes de CP et CEI, et des actions de prévention spécifiques à destination des plus de 60 ans,... La volonté pour la Municipalité de renforcer également l'offre de soins, à travers la création d'un nouveau Centre de Santé Municipal moderne dont l'un des objectifs sera de nouveau attirer des publics.

La Ville de Villejuif s'engage également en faveur de la santé mentale. Cette volonté se traduit en partie par la semaine de la santé mentale organisée cette année avec l'Hôpital Paul Guiraud de Villejuif et de nombreuses associations. La Municipalité travaille actuellement à la mise en place d'un Contrat Local de la Santé Mentale pour utilement venir accroître l'action de tous au service des Villejuifois qui peuvent être touchés par ces maladies.

« Je veux vous témoigner de tout l'engagement de la Ville de Villejuif en faveur de la santé et de la prévention. Je suis très heureux que cette ambition soit aujourd'hui formalisée avec l'État et l'Agence régionale de Santé que je veux remercier pour leur confiance. Vous pouvez compter sur la Ville de Villejuif pour continuer à s'engager en faveur de la santé de nos habitants car au-delà d'une responsabilité qui nous incombe, c'est un enjeu de santé publique! » a déclaré Franck Le Bohellec, Maire de Villejuif lors de la signature du Contrat Local de Santé.

## Contact presse:

Frédérique BRUCKLER
Attachée de presse de la Ville de Villejuif
+33(0)6.12.19.17.83

